[Texte]

M. St-Julien: Du côté du gouvernement, combien y a-til de membres? Trois?

Le président: Trois, oui.

M. St-Julien: Je propose M. Malone.

The Chairman: We have to pass the first one.

Mr. St-Julien: Okay.

Mr. Angus: I move that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of five members of the committee, including three members representing the government, one representing the Liberal Party and one representing the NDP.

Motion agreed to

The Chairman: Certainly from the government side-I have talked to Guy-it works out. To start with it is going to be the chairman and the vice-chairman and Arnold. Again, as far as I am concerned, you people pick your own person. It will be Maurice I presume.

Mr. Dionne: It will be Brian.

The Chairman: When he is here. I understand why he is not here today, but-

Mr. Dionne: Right.

The Chairman: The next motion is just to confirm John Christopher. I do not understand why, but I believe we do it for accounting reasons or whatever so that he can properly work for us. We do not want the Auditor General to say we have hijacked him and all those things.

An hon member: I move that we have the research Office of the Library of Parliament retain the services of John Christopher.

Motion agreed to

The Chairman: Those are the routine motions with the steering committee.

Mr. John Christopher has circulated a paper that involves the future work of the committee. There may be thoughts and I would like you to express them. It will give the steering committee an idea as to what it should decide. We know that the Transportation Accident Investigation Board bill has been referred to this committee, and as far as I can see that would be our first order of business.

We are now in a position to do estimates, which really is a wide-open Pandora's box on any issue. Under the new rules annual reports are automatically referred to us; for instance, the annual reports of Air Canada and VIA Rail. Actually under our rules we can now constitute ourselves into a special inquiry on a matter if we so wish.

[Traduction]

Mr. St-Julien: On the government's side how many members will sit in? Three?

The Chairman: Yes, three.

Mr. St-Julien: I propose Mr. Malone.

Le président: Il nous faut adopter la première motion d'abord.

M. St-Julien: D'accord.

M. Angus: Je propose que le sous-comité du programme et de la procédure soit composé de cinq membres du comité, y compris trois membres représentant le parti ministériel, un membre représentant le Parti libéral et un membre représentant le NPD.

La motion est adoptée

Le président: En ce qui concerne le parti ministériel, j'ai parlé à Guy et il n'y a pas de problème. Pour commencer, le président, le vice-président et Arnold en feront partie. Quant à vous, il vous appartient de choisir votre propre représentant. Je suppose que ce sera Maurice.

M. Dionne: Ce sera Brian.

Le président: Lorsqu'il sera là. Je sais pourquoi il n'est pas parmi nous aujourd'hui, mais. . .

M. Dionne: Bon.

Le président: La motion suivante a simplement pour but de confirmer John Christopher dans ses fonctions. Je ne suis pas trop certain, et je pense qu'il faut procéder ainsi pour des raisons comptables ou administratives, pour qu'il soit autorisé à travailler pour nous. Nous ne voulons pas que le vérificateur général nous accuse de l'avoir enlevé.

Une voix: Je propose que le Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement retienne les services de John Christopher.

La motion est adoptée

Le président: Voilà pour les motions de routine qui concernent le comité directeur.

M. John Christopher vous a communiqué un document portant sur les travaux futurs du Comité. Si vous avez des commentaires à ce sujet, veuillez les exprimer. Ainsi, le comité directeur aura une idée de l'orientation de nos travaux. Nous savons que l'on a renvoyé au comité le projet de loi portant création du Bureau d'enquête sur les accidents de transport et, pour ma part, je pense que cela sera sans doute le premier sujet à l'ordre de nos travaux.

En outre, nous sommes habilités à examiner les prévisions budgétaires, ce qui constitue en réalité une véritable boite de Pandore. Selon le nouveau règlement, les rapports annuels des sociétés de la Couronne relevant de notre mandat nous sont automatiquement renvoyés; par exemple, les rapports annuels d'Air Canada et de Via Rail. En fait, le règlement nous permet de nous constituer en commission d'enquête spéciale sur une question ou une autre.